

## **Changements apportés au programme Production animale (DEP 5338) : introduction de notions de biosécurité au programme d'études**

Les activités de veille du Ministère ont permis de constater que les aspects liés à l'application des protocoles en matière de biosécurité étaient insuffisamment présents dans le programme d'études *Production animale*.

### **Description des travaux effectués**

- Actualisation de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité en milieu agricole » (201612) pour y introduire les notions manquantes.
- Transformation de cette compétence (présentement traduite en situation) en compétence traduite en comportement afin de prescrire « les actions et les résultats attendus de l'élève » et offrir des garanties suffisantes de formation sur ces aspects essentiels de la production animale.
- Rédaction de l'élément de compétence « Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence » et formulation de critères de performance basée sur les éléments de compétence « Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence » de la norme professionnelle.
- Mise à jour des savoirs liés sur la santé et la sécurité au travail en prenant soin de conserver le plus possible les écritures existantes.
- Formulation de nouveaux savoirs liés relativement au nouvel élément de compétence.
- Mise à jour du document programme.

### **Information**

- Seule la compétence 2 a été révisée.
- La compétence 2 : « Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité en milieu agricole » (201612) a reçu un nouveau code : 201592.
- Le programme d'études lui-même a reçu un nouveau code : DEP 5354.
- L'ensemble des paramètres établis pour le programme 5338 sont reconduits pour la version révisée 5354.

### **Inversion des compétences 6 et 7**

Dans la version du programme 5338, la compétence 6 comprend un élément de compétence qui porte sur l'inscription des données dans le registre des champs. Or cette compétence est située avant celle qui vise l'apprentissage de la tenue des registres liés à la production animale (compétence 7); ce qui crée un problème de cohérence. Il y avait donc lieu d'inverser l'ordre de ces compétences et de corriger la matrice des compétences en conséquence.